



# Le Bac pro euro

## Des savoir-faire au-delà des frontières

*La possibilité est offerte aux élèves de bac professionnel d'être admis en section européenne. C'est une ouverture à l'international qui n'est pas réservée aux élèves des filières générales et technologiques, les bacheliers pro eux aussi deviennent polyglottes et s'exportent !*

### Qu'est-ce qu'une Section européenne en bac pro ?

Une section européenne est un dispositif pédagogique qui permet à l'élève, pendant sa formation de trois ans au Bac professionnel :

- de bénéficier d'un renforcement en langue vivante ;
- de bénéficier d'un enseignement de la discipline technique assuré partiellement dans la langue étrangère par un professeur titulaire d'une certification .
- d'effectuer un séjour de cinq semaines à l'étranger, dans un pays d'Europe (une semaine de cours, suivie de quatre semaines de stage en entreprise).

### Quels sont les bénéfices d'une Section européenne en bac pro ?

L'élève passe toutes les épreuves « classiques » d'un Baccalauréat professionnel mais est présente à une épreuve supplémentaire, en classe de terminale : l'épreuve spécifique de langue en Section européenne. S'il réus-

sit celle-ci, il obtient l'attribution de la mention « européenne » à son diplôme de baccalauréat. Cette mention donne une valeur ajoutée au diplôme garantissant une bonne maîtrise de la langue étrangère et constitue un atout pour une poursuite d'études supérieures ou une embauche.

Pour l'obtenir, il faut comptabiliser 12/20 à l'épreuve générale de langue au bac pro et 10/20 à l'épreuve spécifique (épreuve orale en 2 parties, une étude de cas tirée au sort et une présentation de dossier)

L'élève en section européenne se voit délivré également un Europass mobilité, certificat officiel reconnu dans tous les pays de l'Union européenne attestant de l'acquisition de compétences lors d'un séjour à l'étranger. Pour l'obtenir, l'élève passe un oral devant un jury interne à l'établissement, suivi d'un entretien. Par ailleurs l'élève se voit décerner une attestation Europro prouvant qu'il a eu une expérience de formation professionnelle à l'étranger.

### L'exemple de la section européenne anglais du Lycée professionnel (LP) de Murat dans le Cantal :

Le LP de Murat, spécialisé dans les métiers du bois, propose, grâce au professeur d'anglais, et à un professeur de cours tech-

niques certifié en langue étrangère, les contenus d'enseignement suivants :

En seconde : Sensibilisation à l'anglais professionnel, principalement sur des situations de communication orale (module de 36 heures année)

En première et terminale : études de cas avec mises en situation professionnelle en anglais et préparation au placement à l'étranger (2 heures hebdomadaires)

En terminale : aide à la rédaction du dossier et entraînement à l'épreuve de mention européenne (2 heures hebdomadaires)

Pendant les années scolaires 2013 à 2016, plusieurs élèves ont séjourné à l'étranger : en Finlande, Allemagne, Angleterre, Croatie et Espagne. La durée du séjour est de six semaines (deux semaines à l'école du pays accueillant et quatre semaines en entreprise). L'hébergement s'est fait en famille d'accueil.

Selon la proviseuse du LP, Mme Sauvan, « la mention Euro et l'expérience qu'elle induit sont des atouts de taille qui permettent

une insertion professionnelle rapide mais aussi des poursuites d'études en BTS facilitées. Tous les jeunes qui ont fait le choix de s'enrichir de cette opportunité sont revenus plus matures et plus autonomes. Ce sont des qualités appréciées des professionnels et qui favorisent l'embauche ».

### Les sections européennes en bac pro dans l'Académie de Clermont-Ferrand :

L'Académie de Clermont-Ferrand (territoire de l'ex-région Auvergne) comprend vingt-quatre sections européennes de bac pro, essentiellement en anglais, beaucoup plus rarement en espagnol, dans les lycées professionnels publics, privés sous contrat avec l'Education Nationale, et lycées agricoles. Le séjour à l'étranger donne lieu à la délivrance de l'attestation EuroMobipro. Les CIO (Centres d'information et d'orientation) mettent à disposition du public la liste des sections européennes. Pour candidater en section européenne, contacter le Lycée professionnel.

### EN SAVOIR PLUS

Coordonnées des CIO :

<http://www.ac-clermont.fr/orientation/s-informer-et-s-orienter/cio/>

Les ressources Onisep : <http://mavoieproeurope.onisep.fr/>